



Collège
Moulin des Prés
Paris 13

COMMUNIQUÉ

Paris, le 05/12/2018

Nous, conseil local FCPE du collège Moulin Des Prés, et après concertation avec les parents d'élèves lors d'une réunion le 30 novembre, déclarons ne pas soutenir le projet de montée alternée sur le secteur de bi-collège Moulin Des Prés et George Sand pour la rentrée 2019. Nous demandons à ce que le vote des parents pour ce projet précipité et inadapté soit remplacé par la mise en place d'un comité de réflexion sur l'amélioration de la réussite scolaire par la mixité sociale dans le XIIIème arrondissement. Nous soutenons la motion présentée par le collège George Sand présentée lors du CA du 8 novembre concernant la demande de ressources rapides.

Nous sommes favorables à la mixité scolaire avec pour objectif de favoriser la réussite scolaire de tous. Néanmoins, ce choix précipité de montée alternée a été fait sans diagnostic réel du fonctionnement de ces établissements et de leurs besoins. George Sand a de nombreuses fois alerté le rectorat et la mairie sur son besoin de ressources supplémentaires. Le taux de CSP défavorisées de leur secteur est égal au taux moyen de l'arrondissement, et à peine supérieur à ce qu'il serait avec le projet proposé (22% contre 20%), ce n'est pas cela le problème essentiel. Le problème de ce collège est le manque d'attractivité cumulé à (ou conséquence de ?) l'envoi à George Sand des élèves poly-exclus. Ce n'est pas la montée alternée qui sera un levier pour améliorer cet état de fait, d'autres solutions nous semblent plus adaptées (de type « Tous mobilisés »).

Nous attirons de plus l'attention sur les dangers que fait courir ce type de projet de montée alternée aux 2 collèges, et qui nous font prendre une position de refus du projet tel que présenté, en particulier :

- Grande précipitation et manque de définition claire du projet, sans adhésion ni des parents, ni des équipes pédagogiques, comme le montre le courrier rédigé par les enseignants du collège Moulin Des Prés, ni de la direction. Avec de plus une difficulté d'assurer la continuité de préparation en amont et de mise en place effective suite au départ à la retraite à la fin de l'année scolaire de la principale et principale adjointe de George Sand.

- Mise en périls des projets déjà existants sur Moulin Des Prés et George Sand et difficultés à en monter de nouveaux, dans le contexte d'un fonctionnement à 2 niveaux (perte des projets pédagogiques par niveau avec des intervenants extérieurs, ceux-ci ne pouvant intervenir qu'une année sur 2, perte des partenariats, ...).
- Dégradation du suivi élèves de 6èmes et de 3èmes : ces niveaux nécessitent chacune un suivi spécial, les 6èmes pour la détection précoce des élèves en difficulté et les 3èmes pour l'accompagnement dans leur orientation. Ce qui est faisable avec qualité pour 4 classes l'est moins pour 8 classes.
- Risque d'un départ vers le privé, allant à l'encontre de l'objectif du projet.
- Risque d'une augmentation du turn-over des professeurs liés à la déstructuration du collège et aux conséquences sur leurs services répétitifs sur 8 classes au lieu de 4 mais non garantis d'une année à l'autre.

Il est à noter qu'il n'existe aucun retour d'expérience de l'impact d'un fonctionnement à 2 niveaux alternés, puisque Berlioz et Coysevox fonctionnent encore à 3 niveaux.

L'impact sur les élèves déjà au collège nous paraît de plus en plus inacceptable : en plus de l'impact affectif des élèves qui se sentent bien dans leur collège (que ce soit Moulin Des Prés ou George Sand), cela entraîne :

- Déstabilisation des élèves les plus fragiles (y compris les élèves en classe ULIS). Augmentation des temps de trajet. Séparation des fratries.
- Coupure dans le suivi des élèves de 3èmes, année d'orientation et d'AFFELNET, alors que l'équipe de direction (principal + principal adjoint) sera nouvelle et devra déjà apprendre à connaître les élèves de George Sand.
- Suite au fonctionnement par cycle de la 5^{ème} à la 3^{ème} : les programmes étudiés peuvent être abordés dans un ordre différent d'un collège à l'autre, les élèves de 3^{ème} n'auront pas forcément les mêmes acquis en fonction de leur collège d'origine.
- Déplacement des 6èmes et 4èmes de George Sand vers Moulin Des Prés : l'équipe pédagogique devra découvrir en même temps 12 nouvelles classes sur 16. A noter que le CPE actuel de Moulin Des Prés n'est pas titulaire et pourrait ainsi à nouveau changer l'année prochaine.

Pour toutes ces raisons, nous rejetons le projet de secteur bi-collège avec montée alternée tel qu'il est annoncé pour la rentrée 2019. Nous soutenons la demande des parents d'élèves du collège George Sand quant aux moyens supplémentaires et une équipe de direction attentive et dynamique, mais cela doit se faire indépendamment. Nous sommes favorables à une concertation et un travail de fond sur la mixité dans ces deux collèges voisins en prenant le temps d'un diagnostic et d'une étude approfondie afin de trouver des solutions adaptées et non dans la précipitation d'un calendrier électoral que nous dénonçons.

Le conseil local FCPE du collège Moulin Des Prés.